



**mouvement  
contre  
le racisme  
et pour l'amitié  
entre les peuples**

89, rue oberkampf  
75543 paris cedex 11  
(1) 48 06 88 00  
télécopieur  
(1) 48 06 88 01

POUR LA LIBERATION DE  
MUMIA ABU JAMAL et LEONARD PELTIER

Plus d'une centaine de détenus dans les prisons américaines revendiquent depuis plusieurs années le statut de prisonniers politiques.

Parmi eux, Mumia ABU JAMAL, ex-rédacteur en chef du journal du Black Panther Party de Philadelphie, condamné à mort le 3 juillet 1982.

Leonard PELTIER, militant depuis 1970 de l'American Indian Movement, condamné à deux peines consécutives de prison à vie, en avril 1977.

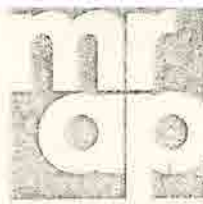
Tous deux ont été déclarés coupables d'avoir assassiné des représentants des forces de l'ordre. Tous deux ont fait l'objet d'une parodie de justice: preuves falsifiées, notamment les expertises balistiques, faux témoignages extorqués sous la pression policière...

Nous, militants attachés à la défense universelle des Droits de l'Homme ainsi qu'à une justice égale pour tous,

. réfutons les procès qui ont abouti à leurs condamnations,

. exigeons la révision immédiate des procès de Mumia ABU JAMAL et Leonard PELTIER.

NOM                      PRENOM                      ADRESSE                      Tél.                      Profession



**mouvement  
contre  
le racisme  
et pour l'amitié  
entre les peuples**

89, rue oberkampf  
75543 paris cedex 11  
(1) 48 06 88 00  
minitel : 3615 mrap  
télécopieur  
(1) 48 06 88 01

Madame l'Ambassadeur des  
Etats Unis d'Amérique  
2, Av. Gabriel

75008 - PARIS -

Paris, le 27 Juillet 1995

**président d'honneur**  
Pierre PARAF †

**présidence**

Jacques CHEVASSUS  
Jean-Jacques KIRKYACHARIAN  
Alain MIRANDA  
Charles PALANT

**secrétaire général**

Mouloud AOUNIT

**secrétaires généraux adjoints**

Alain CALLES  
Paul MUZARD

**comité d'honneur**

Henri ALLEG  
Maurice BÉJART  
Jacques BERGUE  
Yves BOISSET  
Jacques de BOURBON-BUSSET  
Aimé CESAIRE  
Jean-Pierre CHABROL  
Robert CHAMBEIRON  
Edmonde CHARLES-ROUX  
M.-José CHOMBART de LAUWE  
Alain DECAUX  
Henri DESOILLE  
Guy DUCOLONE  
Pasteur André DUMAS  
Henri FAURE  
Jean FERRAT  
Raymond FORNI  
Pierre GAMARRA  
François GREMY  
Colette GUILLAUMIN  
Monseigneur Guy HERBULOT  
Jean HIERNAUX  
Georges HOURDIN  
Professeur François JACOB  
Albert JACQUARD  
Pierre JOXE  
Jean-Pierre KAHANE  
Jean LACOUTURE  
André LAJOINIE  
Bâtonnier Bernard LASSERRE  
Maxime LE FORESTIER  
Albert LÉVY  
Gérard LYON-CAEN  
Jacques MADAULE  
Emmanuel MAFFRE-BAUGÉ  
François MALLET-JORIS  
Claude MAURIAU  
Josette MAURICE-AUDIN  
Albert MEMMI  
Robert MERLE  
Professeur Paul MILLIEZ  
Professeur Alexandre MINKOWSKI  
Théodore MONOD  
Marie-José NAT  
George PAU-LANGEVIN  
Gilles PERRAULT  
Michel PICCOLI  
Abbé Jean PIHAN  
Alain RESNAIS  
Emmanuel ROBLES  
Jules ROY  
Professeur Jacques RUFFIÉ  
Robert SABATIER  
Laurent SCHWARTZ  
Georges SEGUY  
Jean SURET-CANALE  
Bertrand TAVERNIER  
Haroun TAZIEFF  
Alain TERRENOIRE  
Jacqueline THOME-PATENOTRE  
Paul-Émile VICTOR  
Claude VILLERS  
Michel VOVELLE  
Georges WOLINSKI  
Iannis XENAKIS  
Bernard ZEHRFUSS

Réf. AC/LB 950727a

*Transmission par fax*  
(43.12.20.74)

Madame l'Ambassadeur,

Vous avez connaissance de la campagne que mène le MRAP au sein du collectif « SAUVER Mumia ABU-JAMAL » pour empêcher son exécution capitale prévue le 17 Août en Pennsylvanie.

Plus de 260 personnalités (personnalités des mondes politique, associatif, scientifique et des Arts) ont déjà signé l'appel que nous avons lancé ; des milliers d'autres personnes dans tout le pays nous ont fait parvenir leurs messages de soutien à Mumia Abu-Jamal (pétitions, courriers à M. le Gouverneur T. Ridge ...).

La Présidence de notre Mouvement souhaiterait vous remettre solennellement toutes les signatures et messages recueillis à ce jour, et vous demande de bien vouloir lui accorder une audience dans le courant de la semaine prochaine, mercredi 2 ou jeudi 3 août si votre emploi du temps le permet.

Vous en remerciant par avance,

Nous vous prions de croire, Madame l'Ambassadeur, à notre parfaite considération.

**Alain CALLES**  
Secrétaire Général adjoint

après = P. Naitak  
D.J. Kirk  
N.A. Combsque



# DÉCLARATION AU PARLEMENT INTERNATIONAL DES ÉCRIVAINS ET AU PEN AMERICAN CENTER

1<sup>er</sup> août 1995

Mes amies et frères\*, compagnons écrivains,

Veillez accepter mes remerciements du fond du cœur et sachez que j'apprécie sincèrement votre déclaration de principe et d'humanisme du 17 juillet 1995. Vos mots porteurs de vie me réchauffent le cœur au moment même où l'ombre de la mort m'enveloppe.

Est-ce une simple coïncidence si, le lendemain de la signature de mon arrêt de mort, on m'a notifié que j'avais violé le règlement de la prison par « la pratique d'un commerce ou d'une profession journalistique », pour avoir écrit, entre autres, *Live from Death Row* ? Est-ce une simple coïncidence si, peu après, au cours d'une procédure disciplinaire, je fus condamné à trente jours de cachot - alors qu'il s'agissait d'un homme qui n'avait plus que soixante-quinze jours à vivre ?

Si jamais on avait besoin d'une preuve de la vacuité du premier amendement à la Constitution, qui est sacré pour l'Amérique, on n'a pas besoin de chercher ailleurs. Pour comble d'injustice, le gouvernement de Pennsylvanie m'a notifié quelques jours plus tard une autre violation du règlement carcéral. Le délit ? « Écrire à un autre prisonnier sans autorisation. » Le « prisonnier » ? Paul Wright, rédacteur en chef du *Prison Legal News*, publié à l'échelle nationale.

En Pennsylvanie, l'État où est né le premier amendement à la Constitution américaine, écrire est un crime. Depuis ma première adolescence jusqu'à ce jour, ce gouvernement qui se glorifie aux yeux de l'univers de « la liberté de sa presse » et de sa « liberté d'expression » a utilisé précisément ceci, mes mots, qu'ils soient imprimés ou prononcés, pour m'espionner quand j'étais encore lycéen, pour essayer de me faire endosser des crimes desquels il me savait innocent et, en fin de compte, pour obtenir par une décision de justice ma mort par exécution.

Le simple fait que j'écris constitue une preuve de l'échec total de leurs tactiques d'intimidation - tout comme le fait que vous me lisez !

Mes éternels remerciements à mes collègues de plume que j'estime. Pour actualiser une expression remontant à ma jeunesse rebelle chez les Panthères : « Write on ! »

Avec mes remerciements\*.

Mumia Abu-Jamal  
(en direct du couloir de la mort)

\* En français dans la lettre

## QUELQUES RÉCENTES DÉCLARATIONS DE SOUTIEN À MUMIA

Archie Shepp, musicien de jazz : « Je crois que Mumia Abu-Jamal est victime d'une conspiration. On connaît les procédures de justice américaines. Ça ne touche pas que les Noirs. La peine capitale est surtout infligée aux pauvres, aux citoyens de troisième classe et aux gens de couleur. Il y a incontestablement un problème de racisme. [...] J'espère l'ouverture d'un nouveau procès. Sinon ce sera terrible, parce que l'État assassinerait Abu-Jamal. » (*L'Humanité*, 3.08.95)

Ossie Davis, acteur américain : « Confrontés à de graves problèmes économiques, les dirigeants américains ont décidé de réagir, non par la création d'emplois et par l'amélioration des conditions de vie, mais par une vaste campagne destinée à créer une atmosphère punitive et répressive. Ils mènent une campagne de destruction de la classe ouvrière. Ils intimident les travailleurs. [...] Je souhaite adresser un grand merci à ceux des Français qui se battent pour sauver Mumia. Qu'ils poursuivent le combat, qu'ils rallient de nombreux autres citoyens à cette cause. [...] Mumia Abu-Jamal peut être sauvé. » (*L'Humanité*, 4.08.95)

Julia Wright, journaliste : « J'ai demandé à Michael Zinzun, l'ex-panthère noire, l'organisateur de la trêve entre les deux grands gangs fraticides de Los Angeles, ce que représentait Mumia, dans le contexte d'une communauté noire en deuil de ses mouvements politiques historiques, fragmentée, déchirée par l'augmentation des brutalités policières, affaiblie par la pauvreté, la drogue, le sida, la criminalité armée, la mort en masse de ses enfants (12 000 enfants tués par armes à feu en 1994 ; plus d'armureries que de stations-service), la croissance de la mortalité infantile et une espérance de vie en baisse. La réponse de Zinzun est que la campagne pour Mumia constitue un tournant historique et que Mumia - qu'il vive ou qu'il meure - aura galvanisé, unifié et radicalisé la communauté noire de derrière les barreaux. » (Intervention à la réunion du Parlement international des écrivains, Paris, 1.08.95)

Breyten Breytenbach, écrivain sud-africain : « [On s'acharne sur Mumia] parce qu'il fait partie d'une minorité. C'est un être minoritaire. La logique reste celle du système libéral. Nous assistons à la prolongation de l'esclavagisme, même si l'on n'utilise plus ce terme. [...] Mais, actuellement, la population noire américaine souffre de cela. » (*L'Humanité*, 2.08.95)

Édouard Glissant, écrivain martiniquais : « [L'administration américaine souhaite l'exécution de Mumia] parce qu'il est un symbole de révolte contre le pouvoir. Militant des Black Panthers, journaliste de radio extrêmement populaire en Pennsylvanie, il était surnommé « la voix de ceux qui n'ont pas de voix ». De plus, en tant que journaliste, il a énormément dénoncé les pratiques et les abus de la police de Philadelphie. » (*L'Humanité*, 2.08.95)



# MUMIA ABU-JAMAL DOIT ÊTRE REJUGÉ ET LIBÉRÉ ! SON COMBAT EST LE NÔTRE ! RESTONS MOBILISÉS !

Mumia Abu-Jamal, ancien responsable du Black Panther Party, militant noir radical, journaliste radio appelé « la voix des sans-voix », est depuis 13 ans détenu en isolement dans le couloir de la mort d'une prison de Pennsylvanie. Mumia a été déclaré coupable du meurtre d'un policier, sans preuves, après une parodie de procès, par un juge spécialiste des condamnations à mort. Le FBI avait tenté de piéger Mumia, dès l'âge de 14 ans, parce qu'il défendait les droits des Noirs et de tous les opprimés aux États-Unis. Pour l'éliminer, les policiers lui ont tiré dessus comme ils l'avaient fait en assassinant 38 autres militants des Panthères noires. Cette action ayant échoué, ils ont cru réduire Mumia au silence en le condamnant à mort sous des accusations mensongères. Le gouverneur de Pennsylvanie avait signé le 2 juin dernier l'ordre de son exécution et avait fixé la date de celle-ci au 17 août 1995.

À Philadelphie, une procédure judiciaire est en cours pour examiner la demande de révision du procès de Mumia. Des témoins, jamais convoqués auparavant, comparaissent enfin et contredisent l'accusation. Mais le juge Sabo, de connivence avec le Fraternal Order of Police qui réclame la mort de Mumia, tente de paralyser la défense. Il a même osé menotter et jeter en cellule une avocate. Le tribunal statuera quelques jours après le 11 septembre, mais le procureur adjoint se permet d'annoncer par avance que le juge refusera un nouveau procès.

Les États-Unis ont une sinistre tradition d'assassinats légalisés pour éliminer tous ceux qui refusent leur politique et l'idéologie dominante.

La mobilisation internationale n'a pu empêcher l'exécution des anarchistes Sacco et Vanzetti en 1927, ni celle des militants pacifistes Ethel et Julius Rosenberg pendant la Guerre froide. Mais en 1937, les Scottsboro brothers (faussement accusés du viol de deux femmes blanches) furent arrachés des mains de leurs bourreaux par la solidarité internationale. De même, Angela Davis fut libérée grâce à la pression internationale. En Afrique du Sud et au Maroc, cette même mobilisation a récemment contribué à la libération de Nelson Mandela et d'Abraham Serfaty.

Aux États-Unis et dans le monde, des milliers de manifestants se sont mobilisés pour arracher le prisonnier politique Mumia Abu-Jamal à une mort dite « propre », par injection létale. Cette campagne a permis d'obtenir un « sursis indéfini » reportant la date d'exécution de Mumia. Mais le sursis peut très bien être annulé d'ici le 11 septembre. Si nous voulons sauver Mumia, nous devons poursuivre l'action internationale.

Il nous faut obtenir que l'innocence de Mumia soit enfin reconnue après un procès équitable et qu'il soit libéré. Maintenons la pression : rassemblements, distributions de tracts, actions symboliques, interventions dans les radios, envois de lettres au courrier des lecteurs des journaux, sensibilisation des touristes américains, collage de papillons autocollants, concerts de soutien à Mumia, réalisation de fresques, graffitis...

Envoyez vos messages de soutien à Mumia (rédigez-les en anglais, affranchissez à 4,30 F) :

Mumia Abu-Jamal, AM 8335, SCI Greene, 1040 East Roy Furman Hwy, Waynesburg, PA 15370-8090, États-Unis

Adressez vos cartes postales de protestation (disponibles au MRAP) au gouverneur de Pennsylvanie :

Thomas Ridge, Governor, State of Pennsylvania, Main Capitol Building, Room 225, Harrisburg, PA 17120, États-Unis

Une pétition demandant que Mumia ne soit pas exécuté et qu'il ait un procès équitable a déjà recueilli plus de 6000 signatures. Après le meeting d'information et de solidarité du 4 juillet, nous avons occupé le 19 juillet le siège de l'American Express à Paris. À l'initiative de militants de la diaspora africaine-américaine, de militants appartenant au Committee to Save Mumia (New York) et au Comité de soutien aux prisonniers politiques aux États-Unis (Paris), avec l'aide du Collectif « Sauvons Mumia », le Parlement international des écrivains a organisé une rencontre à l'Unesco le 1<sup>er</sup> août. Depuis le 12 juillet, nous nous retrouvons une fois par semaine face au Consulat des États-Unis. Le 12 août s'est déroulée la journée internationale pour Mumia. Une autre initiative unitaire aura lieu avant le 11 septembre. Jusqu'à cette date, nous serons présents au

**RASSEMBLEMENT POUR MUMIA**  
chaque mercredi, de 18 à 20 heures  
angle rue de Rivoli - place de la Concorde

**NON AU LYNCHAGE LÉGALISÉ DE MUMIA ABU-JAMAL ! MUMIA A DROIT À UN PROCÈS ÉQUITABLE !**  
**LIBÉREZ MUMIA ET LES AUTRES PRISONNIERS POLITIQUES AUX ÉTATS-UNIS !**  
**IF THEY COME FOR MUMIA IN THE MORNING, THEY'LL COME FOR YOU AT NIGHT !**  
**MAKE LEGALIZED MURDER ILLEGAL ! NO JUSTICE — NO PEACE !**

**Collectif « Sauvons Mumia » c/o MRAP, 89 rue Oberkampf, 75011 Paris**  
**Tél. : 43 14 83 53 - Fax : 43 14 83 50**

Je m'associe à la campagne « Sauvons Mumia », je demande qu'il ne soit pas exécuté et qu'il soit jugé équitablement.

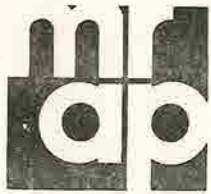
Nom, prénom : .....

Adresse : .....

Signature :

Talon à renvoyer au collectif « Sauvons Mumia », c/o MRAP, 89 rue Oberkampf, 75011 Paris





**mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples**

siège : 89, rue oberkampf - 75543 paris cedex 11 - tél.: (1) 43.14.83.53 - fax : (1) 43.14.83.50

Campagne nationale

## **SAUVONS MUMIA ABU-JAMAL**

Le 7 août 1995, le juge Sabo, qui avait condamné à mort Mumia ABU JAMAL, lui accordait un sursis à exécution: une décision prise sous la contrainte d'une campagne internationale de solidarité. La mobilisation a permis de suspendre le bras du bourreau mais Mumia est toujours dans le couloir de la mort; le juge Sabo ayant refusé la réouverture du procès.

### **MUMIA EST EN DANGER**

Le MRAP en appelle solennellement à l'ensemble des organisations, syndicats, partis politiques, associations, pour que partout dans les entreprises, quartiers, mairies, partent des pétitions, messages adressés au Gouverneur de Pennsylvanie (Thomas Ridge-Governor-State of Pennsylvanie-Main Capital Building Room-Harrisburg- PA 17120-USA); ainsi qu'à Madame l'Ambassadeur des USA en France (Madame Pamela Harriman- Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique- 2, avenue Gabriel-75008 Paris)

**Le collectif "SAUVONS MUMIA" appelle également à un rassemblement devant l'Ambassade des Etats-Unis, 2 avenue Gabriel 75008 Paris, métro Concorde chaque deuxième mercredi du mois de 18 à 20 heures:**

**mercredi 11 octobre, mercredi 8 novembre, mercredi 13 décembre**

Mumia Abu Jamal a besoin d'argent pour assurer sa défense. Un rapport officiel émanant de la Cour Suprême de Pennsylvanie évaluait en 1990 à un million de dollars (5 millions de francs) le coût d'une procédure en appel contre une sentence de mort.

Le collectif "Sauvons Mumia" appelle à la solidarité financière de chacun afin de lui assurer la meilleure défense possible. Vos dons sont à transmettre sous forme de chèque au MRAP qui transmettra au "Committee to Save Mumia Abu Jamal" à New York. Chèque à l'ordre du MRAP, 89 rue Oberkampf, 75543 Paris Cedex 11, avec au dos la mention "Collectif Sauvons Mumia".

Le Collectif a édité la première interview de Mumia après la décision du juge d'accorder un sursis à exécution. Cette interview de 15 pages sous forme de brochure est vendue 20 francs, versés intégralement pour la défense de Mumia. Vous pouvez vous la procurer au siège du MRAP.

Je m'associe à la campagne "Sauvons Mumia Abu-Jamal" ; je demande qu'il ne soit pas exécuté et qu'il soit rejugé équitablement, dans un autre Etat, par un autre juge

Nom, Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

je souhaite recevoir brochures "interview de Mumia ; ci-joint un chèque de 20X = (à l'ordre du MRAP)

je verse.....francs pour la défense de Mumia

Talon à renvoyer au collectif Sauvons Mumia, s/c MRAP 89 rue Oberkampf, 75011 Paris.

Pour tout renseignement sur la campagne "Sauvons Mumia", téléphoner au MRAP 43 14 83 53



## COLLECTIF NATIONAL \* "SAUVONS MUMIA ABU JAMAL"

ACTIT; l'Autre Amerique; CGT; Comité de Défense des Droits de l'Homme et des Libertés; Comité de Soutien aux Prisonniers Politiques aux Etats-Unis; Comité Rosenberg; FSU; JOC; JustJustice; JCR; JRE; LO; MRAP; PCF; PS; Ras l'Front; SUD PTT; UNEF; UNEF-ID; les Verts  
avec le soutien d'Amnesty International

### MUMIA ABU JAMAL: le déni de justice

Ex-Président de l'association des journalistes noirs de Philadelphie, journaliste de radio, écrivain, Mumia Abu Jamal a été déclaré coupable du meurtre, le 9 décembre 1981, d'un policier blanc et condamné à mort. De nombreuses organisations de défense des droits de l'Homme, des personnalités partout dans le monde ont été alertées par les graves anomalies constatées dans le déroulement de l'enquête puis dans le procès lui-même: violations des droits constitutionnels de l'accusé, dissimulation de preuves favorables à la défense, subornation de témoins.

Dans les jours qui ont suivi le meurtre, Veronica Jones fait à la police un premier témoignage faisant état de deux hommes s'enfuyant en courant alors qu' à terre se trouvent deux corps: celui du policier et celui de Mumia grièvement blessé.

En juin 82, Veronica Jones comparait au procès de Mumia et donne un deuxième témoignage contredisant le premier, témoignage accablant Mumia et ne faisant plus état des deux hommes en fuite.

Aujourd'hui, Veronica Jones reconnaît avoir menti au tribunal; elle révèle notamment que deux policiers lui rendirent visite dans sa cellule - alors qu'elle était inculpée pour détention illégale d'arme- et lui proposèrent un marché: pour obtenir sa libération et éviter 15 ans de prison, elle n'avait qu'à accabler Mumia et "oublier" les deux hommes en fuite. Alors mère de 3 enfants en bas âge, Veronica Jones accepte.

En mai 96, soulignant la gravité de cette subornation d'un témoin-clé, les avocats de Mumia Abu Jamal dépose une requête auprès de la cour Suprême de Pennsylvanie.

Le 10 septembre 1996, cette même Cour renvoie le cas Mumia devant le juge Sabo, qui a déjà condamné Mumia à mort. Rappelons que Sabo, surnommé le "roi du couloir de la mort", détient le triste record des condamnations à mort aux Etats-Unis dont 93% de non blancs.

Le 1 octobre 1996, Veronica Jones comparait devant le juge Sabo et affirme une nouvelle fois qu'elle a menti au procès., en raison de la pression policière Elle est alors menacée de 7 ans d'emprisonnement pour parjures puis arrêtée en pleine audience pour un chèque sans provision émis en 1992! Cette politique d'intimidation des témoins prouve la volonté d'étouffer une fois de plus la vérité.

Le 1 novembre 1996, le Juge Sabo vient de déclarer irrecevable le nouveau témoignage de Veronica Jones. Ce rejet est un véritable déni de justice!

La situation est grave: cette décision négative peut mener rapidement à la signature d'un nouvel ordre d'exécution.

La mobilisation internationale a sauvé Mumia de l'exécution prévue le 19 août 1995.

Seule une mobilisation internationale plus forte que celle de l'été 95 pourra arrêter le terrible engrenage.

Le 9 décembre, une marche sera organisée à Wall Street à New-York. Des rassemblements ou manifestations auront lieu dans différentes villes d'Europe.

**La campagne internationale réclame un nouveau procès, équitable cette fois.**

**A PARIS, le collectif national "Sauvons Mumia Abu Jamal" appelle tous les hommes et femmes épris de justice à un**

**RASSEMBLEMENT A LA FONTAINE des INNOCENTS**

**(métro les Halles)**

**LUNDI 9 Décembre à partir de 18h**

**MUMIA ABU JAMAL NE DOIT PAS MOURIR!**